



# LA LOGISTIQUE URBAINE AU CŒUR DES TERRITOIRES



InTerLUD

Agir pour une logistique urbaine durable

# LA LOGISTIQUE URBAINE

## De quoi parle-t-on ?

La logistique urbaine recouvre l'ensemble des activités inhérentes au transport des marchandises qui entrent, sortent et circulent en milieu urbain. On parle aussi de la logistique du « dernier kilomètre ».



En moyenne en France, le flux de marchandises représente

## 15 à 20 % du trafic routier

en ville, dont



**50 %** de déplacements d'achat et de livraisons aux particuliers



**40 %** de livraisons et d'enlèvements pour les entreprises



**10 %** de gestion urbaine (déchets, services postaux, matériaux de BTP, déménagement)

## Des impacts majeurs dans les villes

La logistique urbaine engendre des externalités négatives non négligeables : pollution atmosphérique et visuelle, bruit, conflits d'usage de la voirie...



**50 %**  
de la congestion de la circulation  
**30 à 80 %**  
des stationnements gênants



**+ 5 dB**  
en nuisance sonore  
à l'heure de pointe  
du matin



**1/3** des NOx (oxydes d'azote)  
**50 %** des particules fines  
**20 %** des émissions de  
gaz à effet de serre



## Une société qui évolue

L'explosion de la vente en ligne et les tendances de consommation responsable (circuits courts) génèrent de nouveaux besoins et organisations logistiques.

### Le saviez-vous ?



**1,6 million**  
d'emplois sont  
concernés par la  
logistique urbaine,  
**soit 10 %**  
des emplois de  
l'économie marchande



**500 millions**  
de colis sont livrés  
chaque année en lien  
avec le e-commerce,  
**soit 27 %**  
des livraisons en ville

Parce qu'elle est essentielle à l'activité d'une ville et qu'elle influe directement sur le cadre de vie des citoyens, la logistique urbaine doit être optimisée pour réduire les externalités négatives et être un potentiel de développement.



## 3 ENJEUX STRATÉGIQUES

pour anticiper les besoins de la ville de demain et améliorer le cadre de vie de tous



ENVIRONNEMENTAL



SOCIAL



ÉCONOMIQUE

# Collectivités, soyez acteurs du changement pour une logistique urbaine durable !

## Une valorisation de votre territoire

Un environnement et une qualité de vie améliorés, des modes de travail optimisés et une vitalité économique renforcée : la logistique urbaine durable est source d'atouts majeurs donnant à votre territoire les moyens de répondre efficacement à tous les enjeux, notamment ceux de santé publique.



- Amélioration du cadre de vie
- Amélioration de la qualité de l'air
- Apaisement du centre-ville (réduction du bruit, des tensions et conflits...)
- Fluidification de la circulation routière



- Amélioration du cadre et des conditions de travail des professionnels de la logistique
- Création d'emplois difficilement délocalisables et accessibles à des personnes peu qualifiées



- Renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire
- Revitalisation du centre-ville
- Développement de l'offre commerciale de proximité et des circuits courts



## Un engagement fondamental

Pour être réussie, la logistique urbaine durable doit être portée par une **politique engagée et partagée** menant à des **actions concrètes**.



### VOTRE RÔLE ESSENTIEL

**Elus et techniciens** des Métropoles, Communautés urbaines et Communautés d'agglomération, vous avez un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre d'une logistique urbaine durable.

Quel que soit votre domaine d'actions (mobilité, déplacement, aménagement urbain, développement économique, environnement, qualité de l'air, propreté / déchets...), vous avez l'opportunité et la capacité de prendre part à la transformation durable de votre territoire !



### VOS LEVIERS POUR AGIR

- Cadre réglementaire : mettre en place une politique publique en matière de réglementation du stationnement et de la circulation
- Politique foncière : réserver du foncier, construire des aires de stockage et de livraison dédiées...
- Planification : inscrire la logistique dans la stratégie territoriale, articuler des politiques de logistique urbaine au sein des documents de planification (Plan Local d'Urbanisme et Plan de Déplacements Urbains)
- Incitation : mettre en place des avantages en faveur des pratiques vertes (voies/horaires réservés, installation de stations de recharge GNV, GPL, électrique et hydrogène...), faciliter les expérimentations (livraison nocturne silencieuse, livraison à vélo...)
- Innovation : aider à l'émergence de solutions innovantes (logistique à la demande...)

## Ils l'ont fait !

La **Métropole de Grenoble** et ses partenaires proposent des aides financières et des conseils aux acteurs qui investissent dans un véhicule utilitaire léger (VUL) ou poids lourd (PL) à faibles émissions.

*« Cela contribue à la réussite de la Zone à Faibles Émissions pour les VUL et PL, dont l'objectif est de réduire de ¾ les émissions de NOx d'ici 2026. »*

**Clément Viola** - Chargé d'études logistique urbaine - Métropole de Grenoble

Soutenu par la **Ville de Paris**, SOGARIS a construit l'Hôtel logistique urbain de Chapelle International. Mixant logistique, terminal ferroviaire, bureaux et équipements, il massifie les flux jusqu'en entrée de ville et repositionne la logistique au cœur de Paris. 44 000 PL/an devraient être évités.

*« Ce projet innove par son intégration de la logistique dans un centre urbain dense et sa mixité des usages. »*

**Martine Vazquez** - Chargée de projets logistique urbaine - Ville de Paris

## Une démarche partenariale

En vous lançant dans la démarche de la CHARTE D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE, vous faites le choix d'une logistique urbaine durable pertinente et collaborative. Créée à l'initiative de l'ADEME, du Cerema et du Ministère de la Transition Écologique, cette méthodologie est destinée à l'ensemble des Communautés d'agglomération, Communautés urbaines et Métropoles souhaitant mettre en œuvre une stratégie concertée et planifiée pour optimiser la mobilité des marchandises. En fédérant les acteurs publics et privés, elle leur permet de concrétiser leur engagement commun autour d'une charte adaptée à leur territoire avec le soutien actif du Cerema et, pour les acteurs économiques, de Logistic-Low-Carbon.



1

**Comprendre et décider de l'opportunité de la démarche** (méthodologie, test de maturité)

2

**Initier la démarche** (diagnostic, mise en place d'une instance de concertation entre les différents acteurs locaux)

3

**Signer la Charte et élaborer un plan d'actions** (pour la mise en œuvre de solutions concrètes)

4

**Piloter la démarche** (suivi et évaluation des actions)

À la **Métropole Aix-Marseille-Provence**, le schéma directeur de la logistique et du transport de marchandises en ville est en élaboration.

« *Le diagnostic par filière permettra de mieux comprendre l'organisation de la logistique (grande et urbaine) sur notre territoire, et éclairera nos choix stratégiques de développement et d'accompagnement.* »

**Raphaël Mari** - Chef du service marchandises et logistiques urbaines  
Métropole Aix-Marseille-Provence

Délibéré début 2020, le schéma directeur de la logistique urbaine et du transport de marchandises en ville de la **Métropole de Montpellier** sera mis en œuvre dans le cadre d'une gouvernance et d'actions partenariales.

« *Le portage politique fort a permis d'élaborer un plan d'actions associant tous les acteurs publics et privés concernés.* »

**Julie Frêche** - Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole  
déléguée aux transports et aux mobilités actives

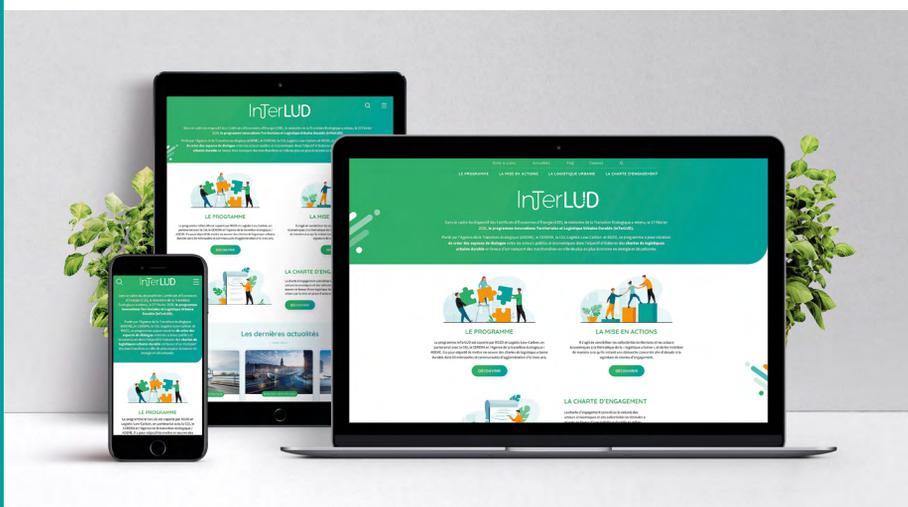
# Passez à l'action avec InTerLUD !

## InTerLUD, ce sont :

- Des acteurs publics et privés mobilisés pour élaborer et mettre en œuvre des projets de logistique urbaine communs, au service du territoire durable
- Des ressources et un suivi dédié pour une logistique urbaine durable adaptée à votre territoire



Le programme InTerLUD (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable) est porté par l'Agence de la Transition écologique (ADEME), le Cerema, la CGI, Logistic-Low-Carbon et ROZO. Il a été créé dans le cadre de la Charte d'engagement volontaire et du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)



Retrouvez les détails du programme, les dernières actualités  
et les événements à venir sur [interlud.green](https://interlud.green)



## VOTRE CONTACT :

Hélène de SOLERE

04.72.74.59.53 ou 06.46.01.73.61

interlud@cerema.fr

Ce document est édité par  
les co-porteurs et partenaires  
du programme InterLUD

### Coordination technique :

ROZO

Siège social

46-52 Rue Albert

75013 Paris – France

### Rédaction et création graphique :

Trait Singulier

**Crédits photos :** © Cerema et Istock

**Sources chiffres :** Guide La Logistique Urbaine,  
Cerema, 2015

**Impression :** Chiffoleau,  
Imprimerie certifiée ISO 14001

InTerLUD, programme porté par :

